



----- Hôpital Pitié-Salpêtrière -----

----- 26/05/2026 -----

Construire la riposte face à l'extrême droite Bolloré ou Bardella, avide de détruire des libertés déjà bien bafouées

La pétition « Zapper Bolloré » contre la concentration de plus en plus grande de tous les médias dans les mains du milliardaire d'extrême droite a recueilli plusieurs milliers de signatures de professionnels du spectacle. Depuis, le président de Canal+, Maxime Saada, aux ordres de son patron Bolloré, a annoncé sa volonté de censurer tous les signataires, s'attirant une nouvelle salve de protestations.

Les milliardaires fachos à l'assaut des médias

Depuis plusieurs années, les milliardaires fachos rachètent maisons d'édition, chaînes de télé, titres de presse, sociétés de cinéma, auxquels ils imposent peu à peu leur ligne éditoriale haineuse. On comprend donc que les journalistes, écrivains, producteurs et artistes s'inquiètent de voir bridée la liberté d'expression et ils ont raison d'utiliser leur notoriété pour que leur protestation soit entendue.

Mais ce n'est pas d'hier que la liberté d'expression est bafouée ! La première censure, c'est le fric ! Sur quelle chaîne dénonce-t-on les sanctions contre tous ceux qui osent protester dans leur entreprise contre les liens de leur boîte et les exportations illégales d'armes vers Israël ? Ou contre ceux qui ont tout simplement donné publiquement leur opinion sur la politique de leur patron, les conditions de travail dans les ateliers ou les bureaux ? Où a-t-on vu relayées aux heures de grande diffusion les « protestations » que sont les débrayages, les grèves que nous faisons pour nous faire entendre ? Où sont les chaînes de télé d'information continue sur la situation des classes populaires ? La liberté d'expression appartient à ceux qui ont le fric et qui s'en servent pour défendre leurs intérêts !

La politique de l'extrême droite une fois au pouvoir

La façon dont un Bolloré contrôle les médias, imposant sa ligne éditoriale et ses hommes aux commandes, montre ce dont est capable l'extrême

droite une fois qu'elle est aux commandes. Les maires du Rassemblement national ne se sont pas contentés de couper les budgets des associations qui ne leur plaisent pas, ils s'en sont très vite pris aux représentants des travailleurs, ici pour licencier deux militants syndicalistes, là pour tenter d'expulser les bourses du travail !

À la tête d'un pays, ils font bien pire. La politique de Trump n'est que cadeaux assumés aux plus riches, mais chasse à l'homme contre les travailleurs les plus précaires que sont les migrants. La politique barbare de l'État d'Israël de génocide et d'apartheid contre les Palestiniens s'accompagne d'une répression menée par le gouvernement d'extrême droite y compris contre les Israéliens qui protestent ou contre les courageux membres des flottilles pour Gaza, arrêtés en haute mer, humiliés, frappés, blessés, victimes de menaces de mort et de sévices sexuels. L'extrême droite est bien une menace mortelle pour les travailleurs !

Les gouvernants n'ont pas attendu l'extrême droite pour réprimer

Tout cela est donc inquiétant, mais n'est qu'une aggravation brutale d'une politique menée depuis longtemps par des dirigeants des partis de gouvernement, de la droite, du centre ou de cette gauche qui aspire au pouvoir au sein du capitalisme ! La loi Travail, c'était Hollande-Valls. La répression brutale des Gilets jaunes, les matraquages de lycéens en colère, c'était Macron. Les expulsions de travailleurs immigrés, les licenciements abusifs n'ont pas attendu Bolloré. En ce moment même, de nombreux militants sont menacés non seulement de licenciement, mais de sanctions judiciaires.

Le 20 juin prochain, il y aura une manifestation nationale à Paris à l'appel de nombreuses structures syndicales et politiques contre la répression patronale et d'État. Une première occasion de faire face, front ensemble contre tous ceux qui veulent nous ramener « à l'âge de pierre » des libertés fondamentales.

Canicule à l'hôpital : retour de la cuisson à l'étouffée

La chaleur revient, et avec elle le grand plan canicule de l'hôpital : couvertures de survie scotchées aux fenêtres, brumisateurs bricolés, et débrouille générale. Festival de la débrouille !

Dans certains services, on frôle les 35 degrés. Dans les chambres, les postes de soins, les services techniques, les collègues de la sécurité... tout le monde crève de chaud.

Et personne ne peut dire qu'on ne savait pas ! L'an dernier déjà, avant la canicule, des alertes avaient été faites. Résultat : rien, ou presque.

Plus chauds que le climat

Avec le réchauffement climatique, les vagues de chaleur ont lieu de plus en plus tôt. Selon l'INRS, au-delà de 30 °C pour une activité sédentaire, et de 28 °C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur génère des risques pour les travailleurs : elle représente un danger. À l'hôpital, ça veut dire aussi des risques pour les patients ! Rappelons qu'on a tous le droit de se retirer de toute situation dangereuse pour notre santé ! C'est-à-dire d'informer qu'on arrête de bosser jusqu'à ce qu'ont ait des conditions viables : eau à disposition, locaux à température correcte. C'est la moindre des choses, exigeons-le ensemble !

Blocs opératoires : même galère !

Dans plusieurs blocs opératoires, ça craque de partout. RTT supprimées, effectifs rabotés, matériel manquant, charge de travail qui explose : la direction a trouvé la recette miracle pour faire tourner un bloc... sans les moyens de le faire tourner.

Le problème, c'est que quand il manque du monde ou du matériel au bloc, ce ne sont pas des "petits ajustements". Ce sont des risques bien réels pour les équipes comme pour les patients.

Pour l'instant, chacun rôde dans son coin, service par service, bloc par bloc. Mais les problèmes sont les mêmes partout. Et face à une direction qui organise la pénurie, la seule réponse efficace, c'est de sortir du chacun pour soi.

Parce qu'un bloc isolé, ça s'épuise. Des blocs qui se parlent et se coordonnent, ça peut faire reculer.

AP-HP : Revel s'émeut de l'enfer qu'il organise

Nicolas Revel, grand patron de l'AP-HP, nous a fait grâce d'un nouveau rapport. Il fait mine de découvrir les effets désastreux du management ultra-violent.

70 % des infirmières arrivées en 2019 sont parties au bout de 6 ans - c'est pas que le management : les horaires épuisants, le sous-effectif permanent, des patients qu'on n'a plus le temps de soigner correctement, le tout pour un salaire qui ne suit pas.

Et la solution de M. Revel pour fidéliser ? Des primes. Le problème c'est qu'une prime, ça arrive un mois et ça disparaît le suivant. Et vu que les heures supp' ne sont déjà souvent pas payées, promettre des primes sans

parler de vraies augmentations de salaire, c'est se moquer du monde. Ce dont on a besoin, c'est des embauches et plus de salaire ! C'est nous qui faisons tourner l'hôpital, c'est nous qui devrions le gérer : la contremaîtrise, on s'en contrefout !

Le texte sur la gratuité des soins liés au cancer du sein reste lettre morte

Le 28 janvier 2025, l'Assemblée nationale votait, à l'unanimité, une loi visant à améliorer la prise en charge par la Sécu des soins liés au cancer du sein. Le texte prévoyait la création d'un second forfait dédié au financement des produits prescrits (crème, gel, vernis, pansements, etc.) qui ne sont pas remboursés et pèsent lourd dans le budget : le reste à charge peut s'élever entre 1 500 et 3 000 euros. Ce type de cancers touche chaque année au moins 60 000 personnes. Mais le ministère de la Santé, sans doute à la recherche d'économies, n'a toujours pas publié les décrets d'application pour rendre la loi effective. Ses deux rapporteurs devant la Chambre des députés et le Sénat, Yannick Monnet et Cathy Apourceau-Poly, tous deux membres du PCF, ont annoncé le lancement d'une pétition pour demander au gouvernement... d'appliquer la loi. Comme quoi la légalité républicaine est vraiment à géométrie variable.

Nos collègues travailleurs sociaux en grève !

Hier s'est tenu un rassemblement des travailleurs et travailleuses sociaux en grève, devant le siège de Nexem, le Medef du secteur social. Puis ils se sont réunis en Assemblée générale à la bourse du travail pour échanger sur les conditions de travail, et comment s'y opposer. Sous-effectif, manque de moyens, coupes budgétaires, suppression d'emplois : on a les mêmes problèmes partout !

Le Code noir enfin aboli ?

À l'occasion des 25 ans de la loi Taubira, qui qualifiait l'esclavage de « crime contre l'humanité », le député de la Guadeloupe, Max Mathiasin, a déposé un projet de loi visant à abolir le « Code noir ». Ce Code est un recueil d'ordonnances royales promulgué par Louis XIV en 1685 pour réglementer l'esclavage dans les colonies. Dans ces textes, les châtiments corporels sont autorisés, l'adoption de la religion catholique est obligatoire, et l'esclave y est qualifié de « bien meuble ». Contrairement à l'esclavage, définitivement aboli en 1848, le Code noir existe toujours dans le droit français. Son abrogation a été promise à plusieurs reprises par différents gouvernements mais n'a jamais abouti. La proposition de loi de Mathiasin a reçu l'appui de Macron et a été signée par 130 députés, membres de l'ensemble des groupes politiques, sauf... le Rassemblement national et son allié de l'Union des droites ! Encore des nostalgiques du « temps béni des colonies » cher à Michel Sardou.

Ce bulletin est le tien, fais-le circuler ! Pour l'informer ou prendre contact avec ses militants → etincelle.aphp@gmail.com

Pour lire le reste de nos publications → <https://npa-revolutionnaires.org/>



@npa.revo